

la lettre du **mrs**

mouvement pour la réinsertion sociale

N°45 - novembre 2025

Sommaire

ÉDITO

La santé des personnes accueillies

1

COMMENT LES SORTANTS DE PRISON ARRIVENT AU mrs

2

DES ÉTUDIANTS ACCUEILLANTS-BÉNÉVOLES AU mrs

3

LE mrs

Notre rendez-vous musical

3

Le mrs est à la recherche de bénévoles

3

■ Finances

4

■ Mécénat de compétences

4

■ Nos programmes permanents

4

Une chambre pour aider à l'autonomie

Un permis vers l'emploi

Aider le mrs dans ses programmes de réinsertion

mrs
Association
de soutien et d'aide
aux sortants de
prison

FONDÉE EN 1969

édito

L'ÉTAT DE SANTÉ DES PERSONNES ACCUEILLIES

AU **mrs** se révèle souvent préoccupant lors des entretiens. Cependant, très fréquemment, il ne fait l'objet ni de plaintes ni de demandes de leur part. Nombre de personnes reçues ne signalent pas spontanément qu'elles font l'objet d'une mesure d'obligation de soins. Il faut donc interroger systématiquement le CPIP référent (conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation) pour ne pas court-circuiter un suivi médical déjà mis en place par la justice.

Très souvent, les troubles psychiques associés ou non à une addiction à l'alcool et/ou à d'autres produits illicites interpellent l'accueillant et perturbent plus ou moins rapidement la relation.

Les démarches initiées peinent à avancer, tandis que certains comportements inadaptés compromettent l'accès à un hébergement et risquent de conduire à la récidive.

La priorité en ce cas est l'accès aux soins. Ce qui n'est pas simple car il faut à la fois disposer de structures adaptées aux problématiques des accueillis, réussir à vaincre les résistances à consulter de ces derniers, s'assurer du suivi et de l'observance aux éventuels traitements.

Chacune des quatre antennes du mrs dispose de contacts avec les structures de soins de son secteur et doit régulièrement les entretenir et les enrichir.

Les CSAPA (centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie) sont les recours indispensables car d'accès facile même aux personnes vivant dans la précarité : ce sont des structures de proximité, gratuites et pluridisciplinaires.

Le CSAPA Pierre Nicole, Pass justice est spécifiquement dédié au public justice et permet des prises en charge avec hébergement.

Les troubles psychiques (dépression, troubles anxieux, délires, etc.) dont on connaît la fréquence en détention perdurent le plus souvent à la sortie. Mais on déplore un manque de professionnels et de structures spécialisés en psychiatrie ; même en cette année 2025 où la santé mentale est déclarée « grande cause nationale »...

Les CMP de secteur (centres médico-psychologiques) sont débordés. La consultation extra-carcérale de l'hôpital Sainte-Anne, qui a été conçue à l'origine en 2014 pour éviter la rupture des soins psys entre la détention et la sortie et pour prendre en charge les troubles liés à l'incarcération, était d'un grand secours pour orienter certains accueillis mais elle aussi, se trouve actuellement souvent bien chargée. Restent les consultations hospitalières, certains psychologues cliniciens organisés pour l'accueil de publics en difficultés sociales (« L'EPOC » ou « Les psy du cœur ») et à défaut... les médecins traitants et les lignes d'écoute téléphoniques.

La santé des accueillis reste une préoccupation majeure pour les accueillants du **mrs**. Les sujets s'y rapportant font partie des thèmes très souvent retenus lors de leur formation continue. Du fait de leur formation et de leur expérience professionnelle, nos éducateurs spécialisés apportent une aide précieuse dans l'accompagnement vers le soin lorsque l'importance des troubles se révèle être un frein à l'autonomie et à la réinsertion sociale des personnes reçues.

Michelle Bucillat

FAIRE UN DON EN LIGNE



Le don en ligne est facile sur : helloasso.fr
En une fois ou par prélèvement mensuel.

Le mrs a besoin de vous.

Vos dons sont une aide précieuse et même indispensable pour nous aider à poursuivre nos actions de réinsertion sociale, participer à la diminution de la récidive et rendre un service multiple à la société.



www.mrsasso.fr

COMMENT LES SORTANTS DE PRISON ARRIVENT AU mrs

Pour les aider et les accompagner dans l'ensemble de leurs démarches de réinsertion, les bénévoles du mrs reçoivent, en entretiens individuels et sur rendez-vous, des personnes majeures, en situation régulière, sorties de détention depuis moins de 6 mois ou encore placées sous main de justice. Ces entretiens se font sur la base du volontariat.

Or cette question revient souvent : « Comment ces personnes font-elles pour avoir connaissance de l'existence du mrs et pour savoir où et comment prendre rendez-vous dans les différentes antennes de Paris, Nanterre, Bobigny et Créteil ? » Autrement dit, quels sont les différents parcours qui amènent les personnes concernées à rejoindre le mrs ?

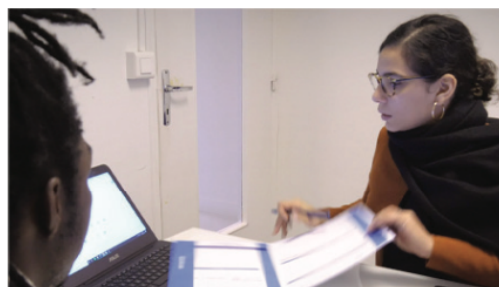
Le plus souvent, celles-ci sont adressées par les SPIP (services pénitentiaires d'insertion et de probation). Créés au niveau départemental en 1999, ces services sont chargés du contrôle et du suivi des personnes placées sous main de justice en milieu fermé et en milieu ouvert. En leur sein, les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) reçoivent directement les personnes. Pour mener à bien leurs missions, ils peuvent solliciter différents partenaires institutionnels ou associatifs dont les antennes mrs des départements correspondants. Si elle est d'accord, la personne concernée prend rendez-vous à l'antenne du mrs pour un suivi non sélectif et global (administratif – élection de domicile – recherche d'un hébergement – d'un emploi ou formation – orientation vers le soin, etc.)



Les bénévoles du mrs sont présents dans les centres de semi-liberté (CSL) et les quartiers de semi-liberté (QSL) pour faire connaître l'association. La semi-liberté est un aménagement de peine qui permet aux condamnés de sortir de leur lieu de détention selon des horaires définis pour effectuer certaines activités de nature à favoriser l'insertion ou la réinsertion ; les rendez-vous de suivi au mrs entrent clairement dans ce cadre et c'est ainsi que l'antenne du 92 reçoit majoritairement des personnes en provenance du quartier de semi-liberté de Nanterre (QSL). Des bénévoles du 93 se rendent régulièrement au CSL de Gagny.

Les « plateaux techniques » représentent un autre mode d'accès au mrs. C'est au sein du SPIP de Paris qu'un premier « plateau technique » a été implanté ; cet outil consiste à mobiliser en un même lieu et sous forme de permanences

hebdomadaires, différents partenaires institutionnels (CAF – Point d'accès au droit – CSAPA – France travail, etc.) mais aussi associatifs comme le mrs.



Ce plateau permet de mettre en relation directe les besoins des personnes et les offres permettant d'y répondre. Depuis, ce modèle de « plateau technique » s'est étendu en plusieurs lieux de détention et les bénévoles du mrs s'efforcent d'y être présents. C'est le cas à Paris-La Santé mais aussi à Saint-Denis.

Très vite après sa création en 1969, le mrs a pris conscience de l'importance d'anticiper les sorties de détention et de mieux préparer la sortie. Un certain nombre de bénévoles se rendent régulièrement en détention. Sur demande des CPIP, ils rencontrent des détenus proches de la sortie notamment pour établir une élection de domicile, cette adresse unique permettant d'initier plus rapidement diverses démarches administratives.

Ces suivis initiés en détention (SID) ont aussi pour but de faire connaître le mrs et de proposer un suivi à la sortie.

Il est à noter cependant que ces SID sont en nette diminution depuis quelques années.

Les travailleurs sociaux d'autres structures ou associations de réinsertion peuvent aussi orienter des personnes vers les antennes du mrs qui, contrairement à la plupart d'entre elles, font un accueil global et non sélectif et proposent une élection de domicile.

Parfois, un membre de la famille ou un proche prend contact avec le mrs pour préparer la sortie d'une personne incarcérée et pour l'aider après cette sortie.

Le bouche-à-oreille entre détenus ou ex-détenus qui ont bénéficié d'un accompagnement mrs peut aussi conduire une nouvelle personne à prendre rendez-vous pour démarrer à son tour un suivi au mrs.

Pour éviter les déceptions, nous insistons régulièrement auprès de nos contacts CPIP et de nos partenaires associatifs sur les limites de nos capacités d'hébergement. Seulement 10% des accueillis peuvent être hébergés dans les chambres d'hôtels louées à l'année par le mrs mais, lors des premiers entretiens, quasiment tous espèrent en faire partie tant les besoins sont grands.

DES ÉTUDIANTS ACCUEILLANTS- BÉNÉVOLES AU mrs

Devant les difficultés à recruter des bénévoles, l'idée est venue d'accueillir de jeunes étudiant(e)s dont le cursus a un rapport plus ou moins direct avec les activités du mrs : études dans le domaine du travail social, des sciences humaines (psychologie-sociologie...) ou études de droit, et particulièrement intéressant pour le mrs : des stagiaires CPI (conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation).

Des plates-formes regroupant les offres de bénévoles se sont développées au cours et dans les suites des années COVID (JeVeuxAider.gouv - France bénévolat). Elles permettent une mise en relation directe entre les besoins du monde associatif et les personnes prêtes à s'investir pour une cause : des retraités, des femmes au foyer, des personnes en reconversion professionnelle mais aussi beaucoup d'étudiant(e)s.

Parmi bien d'autres propositions, ces jeunes ont choisi d'accompagner des personnes sortant de prison ou sous main de justice. Après entretiens, ils sont reçus dans une des 4 antennes du mrs et commencent leur formation identique à celle de tous les bénévoles : assister, puis mener des entretiens en double avec un bénévole plus chevronné pour enfin, recevoir seuls. Mais aussi, journées de formation.

L'intégration des étudiant(e)s présente bien des avantages pour le mrs :

- faire le choix du bénévolat au cours de ses études ne coule pas de source, c'est une belle preuve de motivation
- leur aptitude à l'étude ; ils intègrent rapidement toutes sortes de notions nouvelles
- ils n'ont pas de réticence vis-à-vis des outils informatiques et bureautiques
- leur jeunesse, leur enthousiasme, leur dynamisme sont stimulants pour l'ensemble des équipes et favorisent une bonne ambiance et une bonne image du mrs.

Reste un inconvénient majeur :

- leur disponibilité est limitée ; emplois du temps chargés (cours - travail personnel - parfois emploi pour financer leurs études).

Malgré leur bonne volonté, ils ne peuvent pas ou peu participer à la vie associative (réunions d'équipe...), ni participer aux commissions du mrs (emploi - hébergement - communication - santé).

Enfin, le plus souvent, ils restent le temps d'une année scolaire. C'est court...

Pour limiter ces inconvénients, le mrs demande au minimum une journée de présence. Une demi-journée n'est pas considérée comme suffisante pour faire de l'accueil au mrs.

Les efforts faits par un ancien bénévole du mrs auprès de l'Université Paris-Nanterre pour valoriser sous forme de points-bonus une activité bénévole en relation avec le cursus méritent d'être poursuivis. L'engagement pourrait être au bénéfice de l'étudiant et se poursuivre sur plusieurs années scolaires, avec un intérêt évident pour le mrs.

Michelle Bucillat

Notre rendez-vous musical annuel



Notre rendez-vous musical annuel, le 2 octobre, était au-delà de toutes nos espérances.

Benjamin Garzia, chef d'orchestre talentueux et son orchestre la Mahlerian Camerata ont fait chavirer le public nombreux de la salle Cortot.



Et la grande soprano Vannina Santoni nous a proposé un récital envoûtant avec sa voix sensuelle et aérienne.

Nous remercions chaleureusement ces artistes qui ont offert bénévolement à l'association ce concert d'une beauté enchanteresse grâce à leur talent exceptionnel.

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine pour soutenir l'accompagnement des bénévoles du mrs auprès des sortants de prison pour les aider à leur réinsertion sociale.

Encore et toujours, le mrs est à la recherche de bénévoles :



- bien sûr pour accueillir en antenne mais également pour des fonctions au niveau du conseil d'administration de l'association, pour des travaux administratifs dans les antennes,

- pour aider à la recherche de sponsors et à l'accroissement de la notoriété du mrs auprès d'entreprises, de fondations, pour permettre de trouver des bénévoles en mécénat de compétences, des jobs ...

- et aussi pour visiter en prison les futurs sortants afin de « préparer le terrain ».

Nous recherchons également quelques anciens DRH mais pas que

Finances : ALERTE ROUGE !

Après une année 2024 en fort déficit (80.000 €) et malgré nos actions de redressement, les comptes 2025 seront encore déficitaires au même niveau. Nous subissons en 2025 une baisse inattendue d'un grand nombre de nos subventions publiques conjuguée avec la persistance de difficultés dans la gestion des sorties d'hébergement qui nous pénalisent également. Nous avons entamé un vigoureux programme de rétablissement de nos comptes en 10 points qui devrait permettre de revenir à une situation moins négative mais, sans soutiens complémentaires venant de nos généreux donateurs privés actuels et futurs, le retour à l'équilibre ne pourra pas être atteint.

Nous espérons vivement que notre appel à votre générosité trouvera un écho favorable pour continuer avec sérénité nos actions et les maintenir aux mêmes niveaux qualitatifs et quantitatifs.

Mécénat de compétences

le mrs recherche de l'aide pour différentes missions :

- fundraising et communication auprès des entreprises et des fondations privées
- recruteur de bénévoles accueillants, de bénévoles responsables d'antenne ou co-responsable, d'administrateur
- bénévoles pour des tâches d'organisation, structurer des processus, développer les bonnes pratiques : RGPD (règlement général sur la protection des données), organiser des programmes de e-learning.

Et n'oubliez pas...



... de consulter le site du mrs : mrsasso.fr pour visionner le mini film sur le mrs avec des acteurs passionnés et retrouver nos précédentes lettres sur le site en ligne.



Nos programmes permanents



Une chambre pour aider à l'autonomie

Combien vous coûterait le financement d'un mois d'accompagnement d'un sortant de prison qui commence sa réinsertion ?

Location de la chambre pour 1 mois	780 €
Versement de l'ALT* par l'État	-265 €
Tickets services	300 €
Coût net à financer	815 €
Réduction d'impôt**	-538 €
Au final, cela ne vous coûtera que	277 €

* Allocation logement temporaire.

** Réduction de 66% du montant de la donation dans la limite de 20% du revenu imposable.

Ce programme a rencontré du succès les années précédentes auprès de donateurs privés et on espère fortement pouvoir le continuer grâce à de nouveaux appuis.



Le programme «un permis vers l'emploi» est toujours d'actualité :

c'est un «pass» vers un «job» pour beaucoup de nos accueillis et nous recherchons également des sponsors pour pouvoir le relancer.

Aider le mrs dans ses programmes de réinsertion

Exemple de réduction fiscale pour votre don au mrs

Déduction de votre impôt sur le revenu de 66% du montant de votre don :

vous donnez pour aider le mrs	100 €	200 €	500 €
déduction de votre impôt sur le revenu	-66 €	-132 €	-330 €
coût réel pour vous	34 €	68 €	170 €

Prochain rendez-vous à ne pas manquer : l'assemblée générale de l'association, le jeudi 9 avril 2026

